

Question déposée par le député :

M. Mario Cavaleri

Date de dépôt: 10 juin 2008

Question écrite

La FAO – Feuille d’Avis Officielle – serait-elle devenue l’organe officiel de communication au service du seul gouvernement de la République et canton de Genève ?

Plus de trois semaines après la cérémonie de prestations de serments des Magistrat-e-s du Pouvoir judiciaire tenue en la Cathédrale Saint-Pierre le 19 mai 2008, je m’étonne que les textes des discours de la Présidente du Grand Conseil, Mme Loly Bolay, et du Procureur général élu, M. Daniel Zappelli, n’aient toujours pas été publiés dans la Feuille d’Avis Officielle. Quelles en sont les raisons ? La FAO serait-elle devenue, à l’insu du Grand Conseil, la nouvelle Pravda genevoise ?

Ma question est donc la suivante : qu’attend-on pour procéder à la publication des textes des discours officiels prononcés lors de la cérémonie de prestations de serments des Magistrates et Magistrats du Pouvoir judiciaire ?!